

FORMATION ADMINISTRATION LINUX

EXPERT

Cette formation Administration Linux expert s'adresse aux administrateurs souhaitant approfondir tous les aspects de la gestion d'un serveur Linux en entreprise : compilation du noyau, gestion des périphériques, gestion des espaces disque, sauvegarde, optimisation des performances et dépannage. Très pragmatique dans son approche, cette formation va à l'essentiel avec des fiches de cours synthétiques, illustrées de nombreux exemples de commandes et de scripts

PROGRAMME

1/ Administrer les serveurs de façon professionnelle

- La philosophie de l'administration Linux
- Les outils de l'expert : logger, la commande script, crontab, sudo, RCS
- Où trouver de l'aide (mailing-list, forums, ...)

2/ Les systèmes de fichiers journalisés, les systèmes de fichiers spéciaux

- Comparaison des systèmes de fichiers journalisés (ext3, reiserfs, xfs, jfs)
- étude du système ext3 (RedHat)
- étude du système reiserfs (SUSE)
- Les systèmes de fichiers spéciaux (tmpfs, unionfs)

3/ Paramétrage avancé des systèmes de fichiers et des disques

- Les quotas
- Panorama des techniques RAID, le raid logiciel
- Mettre en oeuvre des ACL, des attributs Linux
- La gestion de l'espace de swap

4/ La gestion des volumes logiques (LVM)

- Les concepts et les commandes de base du LVM
- Les pratiques avancées : Sauvegarde, Stripping, Snapshots...

5/ Modifier le noyau

- Pourquoi recompiler le noyau ?
- Patcher et compiler le noyau
- Ajouter un module et modifier les paramètres du noyau sans recompiler

6/ La gestion des périphériques

- Comment sont gérés les périphériques sous Linux, les commandes d'informations ?
- L'ajout d'un périphérique
- L'étude de quelques périphériques (disques, cdrom, lecture de cartouche, ...)

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2495 euros

5 jours

←→ BIXW303

Vous souhaitez organiser cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au
01 84 25 05 10**

Moyens pédagogique et d'encadrement de l'action : 8 personnes maximum, formation animée par un formateur expert sur le sujet.
Mise en situation : Pédagogie active et participative.
Apport théorique et méthodologique. Etude de cas. Atelier pratique.

OBJECTIFS

- Acquérir un niveau d'expertise plus élevé sur Linux
- Comprendre comment organiser l'espace disque de serveurs Linux
- Apprendre à paramétrer finement le système
- Savoir déployer Linux et l'intégrer avec l'existant

PRE-REQUIS

- Avoir suivi la formation Administration Linux niveau 1 (BIXW302) ou connaissances équivalentes

PUBLIC CONCERNE

- Administrateurs systèmes ou réseaux
- Développeurs souhaitant acquérir confort et autonomie sur Linux

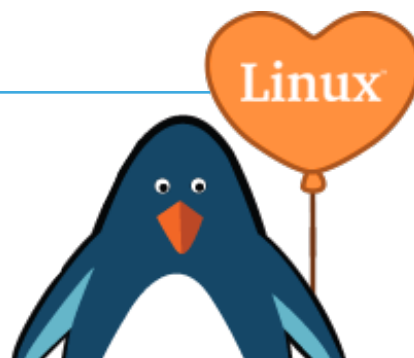
DATES DE FORMATION

Contactez-nous pour ouvrir une date de formation publique ou pour organiser cette formation pour vos Å@quipes sur mesure.

NOUS CONTACTER

Openska
21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 25 05 10
Tel : 01 84 17 44 76
www.openska.com



7/ Le démarrage d'un système Linux

- Les chargeurs lilo et Grub
- Paramétrer de manière souple le démarrage avec les fichiers initrd
- Utiliser un système bootable de dépannage (Knoppix...)
- Fabriquer un CD/clé bootable

8/ Garantir l'intégrité des données : sauvegardes

- Mettre en oeuvre les sauvegardes incrémentales
- Fabriquer une sauvegarde réseau
- Faire une sauvegarde barre-métal : les logiciels libres existants (Mondo...)

9/ Améliorer les performances du système

- Créer des classes d'imprimantes
- Améliorer les performances : hdparm, ulimit, les paramètres de/proc, tmpfs, ...

10/ Le dépannage

- Une approche méthodique du dépannage
- Les outils de l'expert : strace, lsof, ...
- Se prémunir des problèmes

11/ Compléments sur l'automatisation des tâches

- Le service anacron
- La rotation des journaux de bords

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net et sans escompte sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75